



Les animaux domestiques peuvent-ils transmettre des œufs d'ascaris dans les habitations sans que l'on s'en aperçoive ?

Les documents d'ESCCAP donnent des réponses

220722. Le risque d'introduire des œufs d'ascaris de l'environnement dans les habitations par les pattes et le pelage des animaux domestiques ainsi que par les semelles de leurs chaussures et leurs vêtements est souvent sous-estimé. De nombreux propriétaires de chiens ne savent pas que leur animal peut également porter des stades de parasites à l'extérieur de son corps, ce qui constitue une menace pour la santé humaine.

Les œufs d'ascaris peuvent persister dans le monde extérieur et rester contagieux

On trouve des ascaris chez les chiens et les chats de tous âges. Ce sont les vers les plus fréquents en Suisse. Les jeunes animaux peuvent déjà être infectés par des vers dans le ventre de leur mère ou par le lait maternel. Les vers adultes vivent dans l'intestin de leur hôte. S'ils ne sont pas détectés et si les animaux domestiques ne sont pas traités régulièrement contre ces parasites, le risque qu'ils excrètent des œufs de vers dans leurs fèces et les répandent dans l'environnement augmente. Dans des conditions environnementales appropriées, ils y mûrissent en peu de temps pour devenir des larves infectieuses. Dans le cas de l'ascaris, ce développement s'effectue dans les œufs microscopiques des vers, qui sont particulièrement résistants aux influences environnementales extérieures comme les changements de température. Ils survivent dans le monde extérieur pendant des mois, voire des années, et restent contagieux pour les animaux hôtes potentiels. Invisibles pour l'homme, ils peuvent être transportés presque partout et ingérés par les chiens ou les chats sans qu'ils s'en aperçoivent.

L'homme et l'animal portent des œufs de vers dans les habitations

Les propriétaires d'animaux qui se promènent régulièrement avec leurs compagnons à quatre pattes lors de sorties ou de terrains de jeu pour chiens, ainsi que les animaux eux-mêmes, sont des porteurs idéaux d'œufs de vers dans l'environnement. Les œufs s'accrochent aux pattes, au pelage, aux semelles des chaussures et aux vêtements et se propagent ainsi. Les stades de l'agent pathogène ne s'arrêtent pas à la porte de la maison, mais passent ainsi d'un environnement contaminé à l'environnement direct de l'homme et de l'animal. Les œufs introduits sont alors une source d'infection possible pour les animaux du foyer et, dans le cas des ascaris (*Toxocara* spp.), pour l'homme également. Selon une étude russe portant sur l'introduction d'œufs de *Toxocara* dans les habitations humaines par les pattes et les chaussures, des œufs d'ascaris ont été retrouvés sur les semelles des chaussures de plus d'un propriétaire de chien sur dix et sur les pattes d'environ un chien sur cinq.

Les ascaris sont des agents zoonotiques

Les ascaris du genre *Toxocara* ont un fort potentiel zoonotique. Ils peuvent être transmis à l'homme et provoquer des problèmes de santé dans le cadre d'une toxocarose. Lorsque l'homme ingère des œufs de vers contagieux par la bouche, les larves infectieuses qu'ils contiennent éclosent et pénètrent dans l'organisme à travers la paroi intestinale. Les larves commencent alors à migrer à travers différents organes, ce qui peut entraîner de graves lésions des voies nerveuses, des yeux et/ou du cerveau.

Comment protéger les chiens et les chats contre les vers ?

Il n'existe pas de protection complète contre les vers. L'élimination et le traitement consciencieux des déjections canines dans les lieux publics contribuent à limiter le risque de contamination et de propagation pour l'animal et l'homme. Des analyses régulières des excréments permettent de déterminer si l'animal est atteint d'ascaris. En outre, il est recommandé de traiter fréquemment les chiens et les chats avec une préparation efficace contre les ascaris, après avoir évalué les risques individuels. Cela permet d'éviter que le chien ou le chat ne contamine l'environnement avec des œufs de parasites et de réduire le risque d'infection pour les autres animaux et les humains. Les chats d'appartement peuvent également être infectés par des œufs de vers introduits sans que l'on s'en aperçoive. Il convient de les faire examiner une à deux fois par an pour détecter la présence d'ascaris et/ou de les vermifuger.

Les documents offrent aux vétérinaires et aux professionnels de la santé animale ainsi qu'aux propriétaires d'animaux un aperçu concis. Ils permettent de traiter correctement les chiens et les chats contre les infestations par les vers et de protéger la santé humaine.

>>> Télécharger ici le guide modulaire 1 « Lutte contre les helminthes du chien et du chat » :

[ESCCAP-CH_MGL1_Endoparasiten_f_def_121120.pdf](https://www.esccap.ch/Endoparasiten_f_def_121120.pdf)

>>> Télécharger ici le guide 1 « Lutte contre les vers (helminthes) chez les chiens et les chats » :

[ESCCAP-CH_GL-Endo-rev_f_def_140415-2_cut.pdf](https://www.esccap.ch/GL-Endo-rev_f_def_140415-2_cut.pdf)

>>> Télécharger ici le « Schéma individuel de vermifugation du chien » :

[ESCCAP-Entwurmungsschema_Hund_f.pdf](https://www.esccap.ch/Entwurmungsschema_Hund_f.pdf)

>>> Télécharger ici le « Schéma individualisé de contrôle des vers chez le chat » :

[Esccap-Entwurmung-Katze-fr.pdf](https://www.esccap.ch/Entwurmung-Katze-fr.pdf)

>>> Télécharger ici le dépliant « Combien de vermifugations ? » :

[ESCCAP_Leporello2011_F](https://www.esccap.ch/Leporello2011_F)